

ANNEXE 2

PRESENTATION AU NIVEAU DE LA MISSION

Dans le prolongement de l'innovation introduite dans les PAP 2009, la maquette des PAP 2010 prévoit une présentation au niveau de la mission sous trois formes.

1. Présentation littéraire des enjeux pluriannuels attachés à la mission

a) Format de la présentation

La première partie des PAP consacrée à la mission comportera une présentation de la programmation pluriannuelle signée par le ou les ministres chargé(s) des programmes de la mission. Cette présentation sera divisée en trois parties :

- une présentation stratégique pluriannuelle de la mission ;
- un rappel de l'évolution des crédits de la mission sur la période 2009-2011 et une justification des ajustements réalisés dans le PLF 2010 par rapport au plafond 2010 du budget triennal ;
- une présentation des réformes, notamment celles arbitrées dans le cadre de la révision générale des politiques publiques, prévues sur les années 2009 à 2011, avec un bilan de l'avancement des réformes déjà lancées en 2009 et un état des lieux sur les réformes restant à engager.

b) Modalités pratiques d'intégration de cette partie littéraire

Le logiciel FARANDOLE ne permet pas que les ministères travaillent au niveau de la mission.

Les ministères prépareront ces présentations sous format Word et les transmettront pour le 17 août 2009 au bureau 1BLF de la direction du budget qui se chargera de l'intégration des textes dans la base FARANDOLE. (melanie.joder@finances.gouv.fr)

2. Présentation des plafonds pluriannuels de crédits de la mission

Cette partie comportera cette année deux tableaux :

- un tableau récapitulatif de la trajectoire pluriannuelle 2009-2011 telle qu'elle a été votée dans la loi n°2009-135 de programmation des finances publiques pour la période 2009 à 2012 du 9 février 2009 (LPFP) ;
- un tableau présentant les plafonds de crédits au niveau de la mission pour l'année 2010 : celui présenté dans la LPFP hors CAS pensions, celui du PLF 2010 au format de la LPFP hors CAS pensions (avant prise en compte d'éventuels transferts et mesures de périmètre supplémentaires) et celui du PLF 2010 au périmètre courant, hors CAS pensions puis y compris CAS pensions

Les montants inscrits dans ces tableaux seront présentés en millions d'euros. Ces tableaux seront remplis par la direction du Budget et générés automatiquement par l'application FARANDOLE.

2009 / 2011 RAPPEL DES MONTANTS VOTÉS DANS LA LOI DE PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES

Avertissement

Les montants reprennent les plafonds par mission hors contribution au compte d'affectation spéciale « Pensions » prévus à l'article 6 de la loi n° 2009-135 du 9 février 2009 de programmation des finances publiques pour les années 2009-2012.

(en millions d'euros)

| | LFI 2009 / LPFP 2009 <i>hors CAS Pensions</i> | LPFP 2010 <i>hors CAS Pensions</i> | LPFP 2011 <i>hors CAS Pensions</i> |
|--|--|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Plafond des autorisations d'engagement | XX XXX,X | XX XXX,X | XX XXX,X |
| Plafond des crédits de paiement | XX XXX,X | XX XXX,X | XX XXX,X |

2010 PLAFOND DE LA MISSION

(en millions d'euros)

| | LPFP 2010 <i>hors CAS Pensions</i> | PLF 2010 au format LPFP (1) <i>hors CAS Pensions</i> | PLF 2010 (2) <i>hors CAS Pensions</i> | PLF 2010 |
|--|---------------------------------------|--|---|----------|
| Plafond des autorisations d'engagement | XX XXX,X | XX XXX,X | XX XXX,X | XX XXX,X |
| Plafond des crédits de paiement | XX XXX,X | XX XXX,X | XX XXX,X | XX XXX,X |

(1) Ce montant correspond au plafond 2010 du budget triennal actualisé pour le PLF 2010 qui figure dans le rapport préparatoire au débat d'orientation des finances publiques.

(2) Ce montant tient compte des modifications de périmètre impactant la mission : transferts de crédits entre missions du budget général et budgétisation ou débudgétisation de crédits (comme par exemple les loyers budgétaires ou la décentralisation).

MODIFICATIONS DE PÉRIMÈTRE IMPACTANT LA MISSION SUR LA PÉRIODE 2009-2011

Sous ce tableau, pourront être explicitées les modifications de périmètre impactant la mission entre le plafond 2010 du budget pluriannuel et le PLF 2010 lorsque cela sera nécessaire (document à fournir sous format Word au bureau IBLF de la direction du budget selon la même procédure que pour la présentation littéraire de la programmation pluriannuelle).

3- Présentation des 2 à 4 indicateurs les plus significatifs de la mission.

Comme le précise l'annexe 9 à la présente circulaire, la présentation des indicateurs au niveau de la mission comprend :

- le libellé de l'indicateur,
- pour chaque sous-indicateur : son libellé, l'unité de mesure retenue, la prévision.

Ces tableaux seront générés automatiquement, seule une case à cocher dans Farandole permet de définir les indicateurs à mettre en avant (2 à 4 par mission). Il ne s'agit pas de nouveaux indicateurs. Par ailleurs, les indicateurs choisis resteront présents au niveau « Programme » et porteront chacun la mention « indicateur de la mission ».

INDICATEURS PRINCIPAUX DE LA MISSION

■ OBJECTIF : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Indicateur 181-1.2 : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

| Sous-indicateur <i>(voir le détail dans la présentation de l'objectif n° 1 du programme n° 181)</i> | Unité | Prévision 2010 |
|--|-------|----------------|
| XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX | % | XX,XX |

Indicateur 181-1.3 : YYYYYYYYYYYYYYYYYYYYYY

| Sous-indicateur <i>(voir le détail dans la présentation de l'objectif n° 1 du programme n° 181)</i> | Unité | Prévision 2010 |
|--|-------|----------------|
| YYYYYYYYYYYYYYYYYYYYY1 | % | XX,XX |
| YYYYYYYYYYYYYYYYYYYYY2 | % | XX,XX |